



Vivre en Europe

Vérfifié le 01 janvier 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Autres cas ? [Travailler en Europe \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F401\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F401) / [Vivre hors Europe \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32885\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32885)

Si vous êtes français, vous avez le droit de partir vivre dans un autre pays de l' Union européenne (UE). Les démarches varient selon votre situation : étudiant, travailleur, demandeur d'emploi ou retraité.

[Voir toutes les informations sans préciser ma situation](#)